

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

1.1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT

RAPPORT

La dernière élection du Président a eu lieu lors de la séance plénière du 23 juin 2004.
Il est procédé à l'élection et à l'installation du président sous la présidence du doyen d'âge.

Monsieur Guy SAINT-MARTIN Conseiller régional d'Aquitaine Né en 1932
--

Le doyen d'âge fait appel à candidature.

Il sera ensuite procédé au vote au scrutin secret (majorité absolue au 1er tour, majorité relative au 2ème tour).

Après dépouillement des résultats, le doyen d'âge proclame l'élection du président.

Il convient d'élire le président.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

1.1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT

PROJET DE DÉLIBÉRATION

VU l'article L5211-9 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article 7 des statuts du Syndicat mixte,

VU les résultats du vote,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

ARTICLE UNIQUE : _____ est élu(e) président du Syndicat mixte d'études
et d'aménagement de la Garonne.